

Priorité aux services. Sérieusement.

Cadre financier du Parti Québécois



PARTI QUÉBÉCOIS



3 IDENTIFICATION DES EXPERTS INDÉPENDANTS.

- 4 Bernard Sinclair-Desagné
- 4 Jean-François Rouillard
- 4 Jean-Denis Garon

5 PRÉSENTATION DU CADRE FINANCIER.

- 6 Améliorer l'accès aux services
- 6 Assurer le maintien des services
- 6 Briser le monopole des médecins
- 6 Investir dans les infrastructures pour offrir des services de qualité
- 6 Fichier de l'ASDEQ

7 CADRE FINANCIER.

- 8 Revenus et dépenses
- 12 Réserve de stabilisation
- 12 Fonds des générations
- 13 Dette brute au 31 mars

Identification des experts indépendants.

«Nous jugeons que les prévisions de ce cadre financier et de l'évolution de la dette sont plausibles dans tous leurs aspects significatifs. Ce cadre contient suffisamment de marge de manœuvre budgétaire afin que toutes les mesures proposées soient appliquées tout en garantissant l'équilibre budgétaire.»

- Bernard Sinclair-Desgagné, Jean-Denis Garon, Jean-François Rouillard

Bernard Sinclair-Desgagné

Bernard Sinclair-Desgagné est actuellement Professeur titulaire à HEC Montréal, Professeur associé à l'École polytechnique de Paris et Professeur invité à la London School of Economics. Il détient une maîtrise en sciences économiques de l'Université Laval et un doctorat en recherche opérationnelle de l'Université Yale. Il a enseigné successivement à l'INSEAD et à l'École polytechnique de Montréal avant de se joindre à HEC Montréal en septembre 2001. Ses principaux champs de recherche et d'expertise se rapportent à la théorie des incitations, l'analyse des organisations et l'économie de l'environnement. Il a publié sur ces sujets dans des revues majeures comme *Econometrica*, *Management Science*, le *Journal of environmental economics and management*, et le *Journal of business ethics*. En 2004, il a été élu par ses pairs Fellow de la European Economic Association. En 2006, il s'est vu décerné (avec sa co-auteure Pauline Barrieu) le «Finance and Sustainability European Research Award» pour l'article «On Precautionary Policies» publié dans la revue *Management Science*.

Jean-François Rouillard

Jean-François Rouillard est macro-économiste et professeur adjoint au département d'économie de l'Université de Sherbrooke depuis 2013. Il est un chercheur membre du Groupe de recherche en économie et développement international (GREDI). Il détient une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal et un Ph.D. en économie de la Queen's University. Sa thèse de doctorat porte sur le rôle des frictions et des chocs financiers dans les cycles économiques. Son programme de recherche comprend l'intégration des marchés immobiliers dans les modèles de cycles économiques, ainsi que des questions de finance internationale liées au taux de change et au partage international des risques.

Jean-Denis Garon

Jean-Denis Garon est professeur agrégé au département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal. Il a complété un doctorat en sciences économiques à l'Université Queen's. Il se spécialise en économie du secteur public, en économie comportementale et en fédéralisme fiscal. Le professeur Garon est fellow au Centre Interuniversitaire en Analyse des Organisations (CIRANO), affilié au groupe de recherche CESifo à Munich, et est l'un des directeurs d'axe de recherche au Centre d'Analyse Politique — Constitution et Fédéralisme (CAP-CF) basé à l'UQAM. Il enseigne la microéconomie et l'économie publique à tous les cycles d'études à l'École des Sciences de la Gestion de l'UQAM. Dans le passé, M. Garon a agi comme commentateur et comme communicateur dans plusieurs médias, tant à l'écrit qu'à la télévision et à la radio. Il agit fréquemment comme consultant privé.

Présentation du cadre financier.

Améliorer l'accès aux services

La priorité du Parti Québécois est d'assurer et d'améliorer l'accès aux services pour chaque Québécois, peu importe son âge, son revenu ou sa situation familiale. Nous présentons un cadre financier équilibré, rigoureux, dont chacune des mesures vise le même objectif : améliorer les services offerts aux Québécois.

Nous allons mettre les sommes nécessaires dans les services pour éviter les compressions qui seraient autrement inévitables. Nous allons briser le cycle malsain de la hausse du salaire des médecins, qui mine le système de santé depuis 15 ans, pour plutôt réinvestir ces sommes dans l'amélioration des soins, que ce soit en établissement ou à domicile.

Nous allons rééquilibrer le partage de la richesse en récupérant les centaines de millions qui nous échappent à cause de l'évitement fiscal et des situations qui profitent aux ultrariches. Nous déposerons le premier budget vert, qui redonnera le Fonds vert aux Québécois. Nous donnerons du temps et de la marge de manœuvre aux familles en les sortant des embouteillages, en réduisant les tarifs des services de garde et en luttant contre les cartels. Nous ferons confiance aux régions en donnant aux citoyens qui y vivent et à leurs élus une réelle capacité de décision.

Ce que nous vous présentons aujourd'hui, c'est notre façon de vous donner un État fort, un État qui sera à votre service. Sérieusement.

Assurer le maintien des services

Avant de promettre quoi que ce soit, un parti politique qui travaille pour les Québécois doit s'assurer que les services qui existent déjà seront maintenus.

Le Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec, validé par la vérificatrice générale, confirme que pour éviter toute coupe de services, le prochain gouvernement doit injecter 868 M\$ en 2019-2020, et 739 M\$ en 2020-2021. Ces montants sont inscrits à une ligne spécifique de notre cadre financier, pour affirmer notre volonté inébranlable de ne pas couper dans les services. Nous poursuivrons l'effort nécessaire au cours des années suivantes.

Briser le monopole des médecins

La croissance fulgurante et indécente du salaire des médecins, lancée il y a 15 ans, a plombé le système de santé au point de faire perdre espoir aux Québécois qui doivent y avoir recours. Nous mettrons fin à ce cycle malsain en gelant l'enveloppe de rémunération à son niveau récurrent actuel, et nous interdirons aux médecins de s'incorporer, une pratique leur permettant de réduire l'impôt qu'ils ont à payer.

C'est près de 4 G\$ que nous dégagerons ainsi pour réinvestir dans les soins à domicile, l'embauche de préposés et d'infirmières, les services liés à la déficience intellectuelle et aux

troubles du spectre de l'autisme, et l'accès à des cliniques d'infirmières.

Nous sortirons du moule centré sur le médecin pour laisser plus de place aux pharmaciens, aux infirmières, aux physiothérapeutes et aux autres professionnels.

Nous savons que chaque patient traité à son domicile contribue à désengorger le système de santé.

En mettant l'accent sur le soutien personnalisé et en énonçant des directives claires quant à la prescription de tests et de traitements, nous réduirons le surdiagnostic et le surtraitement.

Investir dans les infrastructures pour offrir des services de qualité

Le Québec a besoin d'infrastructures en bon état, qui répondent aux besoins des Québécois. Nos écoles, nos CHSLD, nos réseaux de transport ont besoin d'investissements pour qu'on soit en mesure d'offrir aux Québécois des services à la hauteur de leurs attentes. Pour ce faire, nous allons ajouter 10 G\$ au Plan québécois des infrastructures (PQI) au cours des 10 prochaines années.

Dès notre premier budget vert, nous ajouterons 4 G\$ au PQI pour les infrastructures de transport collectif et actif. Ainsi, d'ici 2022-2023, la part des investissements en infrastructures de transport terrestre qui sera consacrée au transport collectif et actif passera de 33,4 % à 40 %. C'est 835 M\$ qui seront ajoutés à cette enveloppe, seulement pour le premier mandat.

Les aînés qui vivent en CHSLD ont droit à un milieu de vie digne. Nous investirons, dès le premier mandat, 200 M\$ de plus que ce qui est déjà prévu au PQI pour améliorer les CHSLD du Québec, dont 100 M\$ dès 2019. De plus, d'ici l'été prochain, tous les CHSLD seront climatisés.

Nous allons aussi investir des sommes significatives pour réparer les écoles vétustes et créer de nouvelles places dans les centres de la petite enfance (CPE).

Fichier de l'ASDEQ

Nous avons reçu avec enthousiasme la proposition du Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois (ASDEQ) d'uniformiser la présentation des cadres financiers des partis politiques aspirant à former le prochain gouvernement du Québec. Nous avons donc utilisé le fichier proposé par l'ASDEQ pour présenter notre cadre financier consolidé. Nous rendons immédiatement disponible, sur notre site Internet, le tableur, en format Excel, qui contient toutes les données nécessaires à la vérification de nos calculs. Nous invitons, par ailleurs, tous les partis politiques à faire de même pour permettre aux Québécois de comparer sur une même base les propositions qui leurs sont faites, ainsi que la crédibilité des calculs qui les sous-tendent.

Cadre financier.

Revenus et dépenses (en M\$)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Revenus consolidés						
Revenus autonomes	85 718	86 849	89 521	92 539	95 699	98 916
Transferts fédéraux	22 367	23 670	24 344	25 034	25 251	25 586
Total des revenus consolidés	108 085	110 519	113 865	117 573	120 950	124 502
Variation (%)	5,0	2,3	3,0	3,3	2,9	2,9
Engagements affectant les revenus						
S'occuper des aînés						
Crédit d'impôt «solidarité aînés»			(358)	(371)	(385)	(399)
Plus d'argent dans vos poches						
Mesure pour aider les jeunes familles à devenir propriétaires				(23)	(23)	(23)
Rétablir l'équité fiscale						
Percevoir la TVQ sur les biens tangibles importés		40	158	158	158	158
Instaurer une taxe sur les profits détournés			159	159	159	159
Corriger une iniquité fiscale			92	94	97	100
Mettre fin à l'incorporation des médecins		23	92	92	92	92
Ajuster la taxe compensatoire des institutions financières à 6 %			154	164	171	293
Limiter les salaires faramineux de hauts dirigeants					13	34
Rétablir le taux de déduction sur les options d'achat à 25 %			14	14	14	14
Hausser la redevance sur l'eau			40	40	40	40
Total des engagements		63	351	327	336	468
Revenus consolidés modifiés	108 085	110 582	114 216	117 900	121 286	124 970
Variation (%)	5,0	2,3	3,3	3,2	2,9	3,0

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
■ Dépenses consolidées						
Dépenses de missions	94 249	99 379	101 762	104 670	107 301	110 606
■ Service de la dette						
Total des dépenses consolidées	103 489	108 665	111 044	114 011	116 635	119 950
Variation (%)	5,0	5,0	2,2	2,7	2,3	2,8
■ Engagements affectant les dépenses						
Assurer le maintien des services			868	739	1032	961
S'occuper de son monde						
Investir en soutien à domicile			100	200	300	400
Investir dans les services liés à la déficience intellectuelle, aux troubles du spectre de l'autisme et dans l'aide aux enfants handicapés			48	74	94	114
Couvrir le premier cycle de fécondation in vitro			8	31	31	31
Réduire la charge de travail des préposés et des infirmières		10	75	125	150	150
Rétablir les budgets en protection de la jeunesse			5	10	16	23
Lancer la Décennie de l'alphabétisation			2	4	5	10
Garantir un seuil minimum de professionnels dans les écoles			16	33	55	101
Rehausser le financement des organismes communautaires			50	75	100	200
S'occuper des aînés						
Ajouter des professionnels en CHSLD			6	12	17	23
Assurer un minimum d'activités physiques et de loisir dans tous les centres d'hébergement			3	3	3	3
Briser le monopole des médecins						
Geler l'enveloppe de rémunération des médecins			(548)	(720)	(939)	(1 250)
Réduire le surdiagnostic et le surtraitement			(75)	(125)	(200)	(250)
Garantir l'accès à une superinfirmière jusqu'à 21 h tous les jours			10	20	30	61
Ouvrir des cliniques d'IPS inspirées du modèle SABSA			2	3	5	7

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Plus de temps pour les familles						
Libérez-vous des lunchs			5	19	29	39
Agissons sérieusement : la lutte contre les changements climatiques			mesures financées par la réévaluation du Fonds vert			
Plus d'argent dans vos poches						
Offrir un tarif réduit en service de garde et améliorer l'accès à une place en CPE			172	364	409	470
Bureau de la protection des consommateurs du Québec			4	10	10	10
Offrir la véritable gratuité scolaire à ceux dont le revenu familial est inférieur à 75 000 \$			24	24	24	24
Bonifier la politique numérique			8	8	10	8
Pour une culture de la culture						
Apprendre l'histoire locale et régionale à nos jeunes			1	4	7	10
Offrir un passeport culturel			9	9	9	9
Donner un livre québécois par enfant, par année au primaire			5	5	5	5
Établir des chaires de recherche sur l'histoire du Québec				1	1	2
Faire confiance aux régions						
Des services en région. Sérieusement.			51	29	17	28
Faciliter et encourager la pratique de la chasse et de la pêche, et développer le secteur de la faune			2	3	4	6
L'indépendance agricole : le plan du Parti Québécois pour l'agriculture au Québec		1	40	15	16	17
Offrir un meilleur soutien aux victimes			6	6	6	6

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Intérêts liés à la hausse du PQI			30	60	90	120
Amortissement lié à la hausse du PQI			20	40	60	80
Total des engagements	-	11	947	1 081	1 396	1 418
Dépenses consolidées modifiées	103 489	108 676	111 991	115 092	118 031	121 368
Variation (%)	5,0	5,0	3,1	2,8	2,6	2,8
Provisions pour éventualités	-	-	(100)	(100)	(100)	(100)
Excédent (déficit)	4 596	1 854	2 721	3 462	4 215	4 452
Excédent (déficit) modifié	4 596	1 906	2 125	2 708	3 155	3 502
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	(2 293)	(2 491)	(2 707)	(2 991)	(3 265)	(3 502)
Versements modifiés au Fonds des générations	(2 293)	(2 491)	(2 707)	(2 991)	(3 265)	(3 502)
Utilisation de la réserve de stabilisation	-	637	-	-	-	-
Utilisation de la réserve de stab. modifiée	-	585	582	283	110	-
SOLDE BUDGÉTAIRE SELON LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	2 303	-	14	471	950	950
SOLDE BUDGÉTAIRE MODIFIÉ SELON LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	2 303	-	-	-	-	-

Source : Page A.3 du Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec, 20 août 2018.

Réserve de stabilisation(en M\$)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Solde au début	4 552	6 855	6 218	6 232	6 703	7 653
Solde au début modifié	4 552	6 855	6 270	5 688	5 405	5 295
Affectation	2 303	-	14	471	950	950
Affectation modifiée de la réserve	2 303	-	-	-	-	-
Utilisation	-	(637)	-	-	-	-
Utilisation modifiée de la réserve	-	(585)	(582)	(283)	(110)	-
Solde à la fin	6 855	6 218	6 232	6 703	7 653	8 603
Solde à la fin modifié	6 855	6 270	5 688	5 405	5 295	5 295

Source : Page B.28 du Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec, 20 août 2018.

Fonds des générations(en M\$)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Valeur comptable au début	10 523	12 816	13 307	14 014	15 005	16 270
Versements de revenus dédiés	1 881	1 992	2 107	2 270	2 396	2 552
Revenus de placement	412	499	600	721	869	950
Remboursement d'emprunts avant échéance	-	(2 000)	(2 000)	(2 000)	(2 000)	(2 000)
Valeur comptable à la fin	12 816	13 307	14 014	15 005	16 270	17 772
Engagements affectant les versements au FdG						
Effets sur les versements ou remboursements	-	-	-	-	-	-
Effets sur les revenus de placement	-	-	-	-	-	-
Effets totaux	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable à la fin	12 816	13 307	14 014	15 005	16 270	17 772

Source : Page B.76 du Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec, 20 août 2018.

Dette brute au 31 mars (en M\$)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dette portant intérêt*	213 888	218 337	219 546	222 533	223 488	224 533
Engagements affectant les emprunts						
Ajout de un milliard par année au Plan québécois des infrastructures			1 000	2 000	3 000	4 000
Total des engagements	-	-	1 000	2 000	3 000	4 000
Dette portant intérêt modifiée	213 888	218 337	220 546	224 533	226 488	228 533
Moins : Fonds des générations	12 816	13 307	14 014	15 005	16 270	17 772
Moins : Fonds des générations modifié	12 816	13 307	14 014	15 005	16 270	17 772
Dette brute	201 072	205 030	205 532	207 528	207 218	206 761
En % du PIB	48,5	47,5	46,1	45,1	43,7	42,4
Dette brute révisée	201 072	205 030	206 532	209 528	210 218	210 761
En % du PIB	48,5	47,5	46,3	45,5	44,4	43,2
Dette représentant les déficits cumulés	115 108	112 617	109 910	106 919	103 654	100 152
En % du PIB	27,7	26,1	24,6	23,2	21,9	20,5
Dette représentant les déficits cumulés modifiée	115 108	112 617	109 910	106 919	103 654	100 152
En % du PIB	27,7	26,1	24,6	23,2	21,9	20,5
PIB nominal (G\$)	431,8	446,2	460,3	473,9	488,0	502,6
Variation (%)	4,1	3,3	3,2	3,0	3,0	3,0
PIB nominal révisé (G\$)	431,8	446,2	460,3	473,9	488,0	502,6
Variation (%)	4,1	3,3	3,2	3,0	3,0	3,0

* La dette portant intérêt est la somme de la dette directe consolidée et des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs.

Source : Page B.67 du Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec, 20 août 2018.

Sérieusement.

PERMANENCE NATIONALE

1200, avenue Papineau, bureau 150
Montréal (Québec) H2K 4R5

pq.org



PARTI QUÉBÉCOIS